



VILLEFRANCHE Infos

Bulletin
Municipal
Décembre 2023

N°13

« Notre ligne de conduite reste basée sur les échanges et le dialogue »

Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2024.



La foule des grands jours pour la descente du Père Noël depuis le balcon de la Collégiale.



Sommaire

Priorité
à la sécurité
routière

La Maison
des Jeunes Citoyens
prise d'assaut

L'éclairage public
poursuit sa
modernisation

Droits et devoirs pour l'entretien des trottoirs et la végétalisation

Rappelant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté, d'hygiène et de sécurité, le maire Jean-Sébastien Orcibal a pris, le 19 octobre 2023 un arrêté applicable sur l'ensemble du territoire de la commune. Celui-ci impose en toute saison, aux propriétaires ou locataires **de balayer les fleurs, feuilles, fruits** provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate de leur domicile, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage.

De plus, dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur. **L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales** est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués. Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs, sur toute leur largeur, ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur.

Par temps de neige ou de gelée, **les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons**, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations. Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de cheminement accessible de 1,20 mètre, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. Ils ne peuvent ni y déposer des matériaux et ordures, ni y stationner des véhicules.

Les saletés et déchets collectés par les riverains lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers. Il est défendu de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales. Les avaloirs et caniveaux doivent demeurer libres.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvements.

Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.



Collecte des déchets : du nouveau au début 2024

Afin de faciliter la gestion des déchets, Ouest Aveyron Communauté met en place, en lien étroit avec les communes, des espaces sur lesquels on retrouvera dès le début de 2024 au niveau de la commune de Villefranche, l'ensemble des bornes de collecte afin de gérer déchets du quotidien (ordures ménagères, emballages, papiers-cartons, verre) : les Ecopoints.

L'ouverture des colonnes pour les ordures ménagères et le tri sélectif se fera sans badge dans un premier temps. Cette phase permettra à chacun de se familiariser avec les Ecopoints. L'emplacement géographique des Ecopoints a été pensé pour s'inscrire dans le circuit de vie et cela sur chacune des communes. Les maires des différentes communes ont été concertés afin de construire un maillage au plus proche des habitudes des habitants et donc usagers de ce service (voir la liste des écopoints sur : <https://www.ouestaveyron.fr/environnement/dechets/carte-points-collecte-dechets/>)

Les ordures ménagères, emballages divers (en plastique, métal papier-carton), cartons, papiers, verre... tous devront être conduits en Ecopoint s'ils n'ont pas pu être réutilisés ou compostés.

Sur chaque Ecopoint, on trouvera une colonne pour les ordures ménagères (sac noir), une autre pour le

tri sélectif (ancien sac jaune) à déposer en vrac, une troisième pour le verre. Des colonnes pour les cartons seront également installées en différents points sur tout le territoire.

Retrouver les consignes de tri sélectif sur <https://www.ouestaveyron.fr/environnement/dechets/tri-selectif/>

Recensement de la population 2024 du 18 janvier au 24 février.

Cette nouvelle campagne sera menée par deux agents de la Poste mandatés par la commune et munis d'une carte officielle de l'Insee, comportant une photo d'identité et un tampon de la mairie. Si vous êtes recensés cette année (les logements retenus étant définis par l'Insee), les agents déposeront dans votre boîte aux lettres un avis d'information officiel avec la procédure à suivre. Répondre par Internet étant la manière la plus simple de se faire recenser, vous disposerez d'un code pour effectuer cette démarche en ligne, simple et sécurisée, sur le site le-recensement-et-moi.fr. Les personnes qui ne peuvent pas faire cette démarche sur internet seront contactées dans un second temps par la mairie. Le recensement, qui est un devoir civique pour les citoyens, fournit des chiffres pour connaître les besoins de la population et construire l'avenir. Les données sont confidentielles et protégées.

Renseignements en mairie au 05 65 65 16 43

L'HÔTEL DE VILLE

(services administratifs et services techniques)
ouverts au public : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

MAIRIE DE VILLEFRANCHE

Promenade du Guiraudet
12200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. 05 65 65 16 20

Site internet :

<http://www.villefranche-de-rouergue.fr/>

Page Facebook :

Commune de Villefranche-de-Rouergue

Dialoguez avec vos élus :

téléchargez l'application PopVox sur votre smartphone ou votre PC sur popvox.fr



Bulletin d'information édité par la commune de Villefranche-de-Rouergue (12),
Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal,
Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC,
Maquette : Mat et Brillant,
Impression : Grapho 12,
Crédits photos : l'Agence JPC, Sébastien Julien, Jean-Marie Bugarel, Delphine Trébosc
Remerciements à Serge Gayral pour la traduction de la chronique occitane et à Dorian Cayla pour le logo,
Dépôt légal en cours.

EDITORIAL

« Notre ligne de conduite reste basée sur les échanges et le dialogue »



Une année bascule, une autre arrive, tel est le cycle de la vie. Comme vous avez pu le lire dans notre précédent numéro de Villefranche Infos sur fond de bilan de mi-mandat, l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire a déjà accompli un énorme travail. En dépit d'une entrée en matière pas très réjouissante qui nous a conduit à assumer la gestion de la pandémie, suivie des tensions économiques liées à l'inflation et à un ralentissement des marchés, au détriment du lancement de notre projet municipal présenté aux citoyens. Sans jamais nous départir de la ligne de conduite qui est la nôtre, basée sur la proximité avec nos concitoyens, nous avons souhaité vous impliquer au maximum via notre engagement participatif. Cela s'est traduit par l'application citoyenne PopVox, par la mise en place de référents de quartiers auprès desquels vous pouvez aussi alerter nos services et des budgets participatifs. Cet automne, à travers douze réunions de quartiers, avec mes adjoints et élus, nous sommes venus à votre rencontre pour échanger lors de débats sans filtre au cours desquelles chacun a pu s'exprimer comme il le souhaitait. Un format riche pour nous en matière d'informations qui sera reconduit au cours de cette année 2024, mais aussi élargi sur des thématiques précises (réfection de l'avenue Caylet, demandes dans d'autres quartiers ou hameaux). Nous sommes particulièrement ouverts à ce type de démarche qui demeure un marqueur de notre mode de fonctionnement.

« Nous sommes venus à votre rencontre pour échanger lors de débats sans filtre au cours desquels chacun a pu s'exprimer »

2023 est passée. Cette année aura été pour nous celle des concrétisations et des coupures de rubans, synonymes d'inaugurations. Tel fut le cas pour la médiathèque « la Manufacture » en juin dernier ou « la Maison des jeunes citoyens » fin novembre. Dans les deux cas les courbes de fréquentation démontrent à quel point ces réalisations, dans des lieux patrimoniaux symboliques de notre ville, s'inscrivaient dans les attentes de la population. Pour la Manufacture, un dossier que nous avons réalisé pour façonner un outil, pilier de la politique culturelle de notre équipe, à notre image. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, la projection annuelle pour l'année 2023 fait état de 71 000 personnes qui y seront venues à un moment ou à un autre. Même cas de figure pour la Maison des Jeunes Citoyens qui, depuis son ouverture début novembre 2023, explose les compteurs avec plus de cent jeunes qui la fréquentent au quotidien.

Dans une même logique, l'attractivité de Villefranche remonte en même temps que le nombre d'habitants progresse et par ricochets le nombre d'écoliers (+20 en 2023). Vous devez savoir que si nous gagnions 300 résidents supplémentaires, nous changerions de tranche en matière de dotations financières de l'Etat, via la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Ce qui nous donnerait des

marges de manœuvre plus larges afin de conforter nos actions à votre service.

Notre but est bien d'en finir avec ce « Villefranche Bashing » colporté ici et là. La baisse de la délinquance est notable. Notre engagement aux côtés du ministère de la justice, concrétisé par une signature de convention autour de la justice de proximité, nous donnera des outils supplémentaires de facilitation juridique pour accentuer cette lutte.

Nous avons enregistré l'année dernière la réouverture de douze vitrines de commerces, preuve que le combat contre la désertification commerciale de la bastide ne se gagnera que par un travail minutieux de persuasion et beaucoup de patience. Tout cela grâce à l'implantation des services publics, d'associations et de nouveaux commerces. Après plus de vingt ans de régression, 2023 aura été la première année où, comme les éléments de la réunion sur le commerce programmée par Ouest Aveyron Communauté l'automne dernier, nous avons retrouvé autant d'ouvertures. Et dans cette même logique, voir de plus en plus de personnes investir à proximité du centre-ville démontre que les gens croient au renouveau de la cité que nous portons par notre travail quotidien. Dans cet esprit la politique de retour des services publics dans la bastide, une démarche saluée par les services de l'Etat, se poursuit avec de nouvelles perspectives pour cette année 2024. Et tout cela malgré le temps long qu'est la gestion de toute collectivité territoriale.

Une année 2024 qui prolongera ce renouveau. Elle verra rapidement la pose de la première pierre du futur Hôtel de Police à l'intersection des rues Bories et Camille Roques. Notre service voirie de plus en plus performant sera aussi en première ligne route Haute de Farrou notamment, avant d'embrayer les chantiers d'aération d'îlots insalubres du centre historique, attendus par tous. Si notre enjeu demeure bien l'attractivité de la bastide, notre politique se décline sur l'ensemble du territoire communal. Cela passe par une amélioration de la voirie et une sécurisation routière, la continuité du plan d'éclairage public qui commence à porter ses fruits, et bien sûr l'accompagnement assuré par les budgets participatifs autour de différents projets. Dans tout ce processus, nous ne pouvons pas oublier les multiples actions sur notre patrimoine. Je prendrai un exemple marquant. Celui de la rénovation des vitraux de l'église des Augustins par Nicolas Charles, artisan vitrailiste installé à Villeneuve.

Toute cette dynamique vous l'avez retrouvée durant les fêtes de fin d'année, autre point fort de l'impulsion nouvelle que nous avons donnée. Depuis 2020 et le début de notre mandat, c'est une signature de la dynamique que nous nous attachons à mettre en place et qui s'articule autour de notre marché de Noël et des animations des fêtes de fin d'année. Nous avons voulu une autre approche des animations riches en événements variés afin d'apporter fierté à nos habitants. Alors que les prémices de 2024 sont là, en ce début du mois de janvier, je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous, une très belle année 2024, où les sourires d'un avenir meilleur couvriront vos visages.

Soyons fiers d'être Villefranchois !

Jean-Sébastien ORCIBAL

Jean-Sébastien Orcibal
Maire de Villefranche-de-Rouergue



LE DOSSIER

« Un plan d'actions fortes pour renforcer la sécurité routière »

Engagement de l'équipe municipale, le renforcement de la sécurité routière va être l'une des priorités dès cette année 2024 et pour toute la fin du mandat.

La sécurité routière sur tous les plans et sous tous ses angles s'inscrit dans les priorités de l'équipe municipale. Continuer à l'améliorer, à la renforcer par des actions ciblées sera une constante de cette année 2024, et jusqu'à la fin du mandat.

Comme le défend le premier Adjoint au Maire Jean-Claude Carrié en charge, notamment de ce dossier, l'idée force est bien de lancer un grand plan allant dans ce sens, comme il l'a dévoilé lors de la séance du Conseil municipal du 20 novembre dernier. Cela s'inscrit dans les engagements de campagne de la majorité municipale. « Nous nous devons de commencer par lancer un programme voirie plus que conséquent, en début de mandat, ce qui s'est passé avec la création d'un vrai service voirie très renforcé en matière de compétences », a-t-il rappelé. Désormais dans cette seconde partie du mandat, toujours en lien direct avec les équipes du personnel municipal, place au « Plan sécurité routière ». Jean-Claude Carrié enfonce le clou en défendant : « nous le devons à nos concitoyens, car il n'est pas acceptable pour nous que certains conducteurs ne respectent pas les règles de limitation de vitesse et circulent, par exemple, à plus de 70 km/h sur le tour de ville alors que la limitation est à 30 km/h. »

D'où la validation de l'acquisition en 2024 par la collectivité locale d'un radar de vitesse mobile dans le but d'en équiper la police municipale. L'objectif étant de multiplier les contrôles sur le tour de ville, avenue Caylet, où sont dénombrées de très nombreuses infractions et sur la route de Montauban, entre autres. Beaucoup d'éléments dans ce sens étant remontés des douze réunions de quartier organisées en fin d'été et cet automne. Autre point récurrent, la lutte contre les nuisances sonores des deux-roues. Pour mémoire, la police municipale a aussi été équipée d'un sonomètre pour faire des relevés. Les limites varient selon les cylindrées. Or nombre d'engins motorisés à deux roues ont vu leurs pots d'échappement modifiés. Ce qui ne va pas sans poser de problèmes.



La réduction de la vitesse au niveau des passages piétons n'est pas toujours respectée.



Sur le tour de ville des contrôles ont permis de mesurer des vitesses à plus de 70 km/h alors que la limitation est à 30 km/h.

LE CHIFFRE

80%

d'excès de vitesse

Lors des deux comptages de vitesse sur l'axe commercial de la route de Montauban, il a été constaté que plus de 60% des conducteurs ne respectent pas la vitesse autorisée de 50 km/h. La moyenne se situant au-dessus de 60 km/h. Ce qui entraîne de fait une plus forte dangerosité. Pour mémoire, après le tour de ville c'est bien cet axe qui, à l'échelle de la commune, génère le plus de flux. Mais ce n'est pas tout, les contrôles de vitesse se sont affolés au niveau du lotissement des Granges où un taux d'infraction de dépassement de vitesse de 80% a été confirmé.

« La sécurisation des piétons route de Montauban opérationnelle dès ce début d'année »

Il s'agit là aussi d'un autre engagement de campagne de la municipalité et pas des moindres, en phase de réalisation : la sécurisation de la circulation des piétons route de Montauban pensée et réfléchi en interne entre élus, techniciens et équipe voirie.



L'équipe voirie a d'abord assuré le terrassement du chantier.



Le cheminement piéton fera 1,4 m de large.

Les chiffres de la circulation s'affolent sur l'axe commercial pénétrant de la route de Montauban. Entre les usagers qui empruntent cette route pour se rendre chez eux, dans les établissements scolaires ou à leur travail et celles et ceux qui y viennent pour faire leurs courses, plus de 13 000 véhicules par jour y sont dénombrés.

Ce qui en fait l'artère la plus fréquentée de la commune, après le tour de ville. Mais aussi l'une des plus empruntée par les piétons, alors même que lors de l'émergence de cette zone commerciale, rien n'avait été réfléchi pour assurer les déplacements d'une enseigne à une autre. « Dès mars 2020, en amont de l'élection municipale, nous avons identifié le problème, explique Jean-Claude Carrié, mais l'identifier est une chose, le régler en est une autre. C'est pour cela que dès que l'équipe voirie est enfin devenue opérationnelle, nous avons amorcé la réflexion avant de lancer les travaux en novembre 2023. »

Un chantier mené 100% en régie, le savoir-faire de l'équipe voirie n'étant plus à démontrer, qui s'inscrit dans le prolongement du cheminement piétonnier, vélo et poussettes de l'avenue de Toulouse, un autre signe fort.

Concrètement, sans toucher aux platanes bordant l'axe, le principe réside en la création d'un cheminement de 1,4 m de large s'étalant sur 1,6 km depuis le magasin de la RAGT jusqu'au Centre Leclerc.

Certes les contraintes techniques ne permettent pas de l'aménager de manière continue d'un seul et même côté. Les usagers seront amenés à traverser la voie en différents points. La sécurité et l'identification des passages piétons seront donc renforcées grâce à une matérialisation identifiée. Un dispositif de plots solaires lumineux et clignotants, auquel sera ajouté le positionnement de poteaux au droit de chaque passage, garantira une sécurisation maximale pour les piétons. Un passage piéton supplémentaire étant rajouté au niveau de l'enseigne But. « L'objectif, rappelle le premier Adjoint au Maire, en charge notamment de la voirie, étant d'assurer la sécurité des usagers : nous avons dit qu'on ferait, on fait ! » A noter qu'après ce chantier d'un coût total oscillant autour de 100 000€ (et aidé par l'Etat dans le cadre de la DETR et Ouest Aveyron Communauté) une autre opération similaire sera impulsée dans le secteur Aumières-Gendarmerie. « Il s'agit là de remontées émises lors des réunions de quartier », appuie Jean-Claude Carrié.

Technique

Au niveau technique après avoir terrassé la future partie piétonne, l'équipe de voirie l'a drainée, avant de la recouvrir d'une castine, déjà utilisée au niveau des Bastiparks par exemple. Outre l'aspect esthétique du matériau, celui-ci facilite la pénétration des eaux de pluie dans les sols rendus de fait plus perméables, et réduit leur artificialisation.



Même pendant le chantier, la circulation continue.



« L'objectif, rappelle le premier Adjoint au Maire (à gauche sur la photo), en charge notamment de la voirie, étant d'assurer la sécurité des usagers : nous avons dit qu'on ferait, on fait ! »

VOIRIE ET SÉCURITÉ

Une nouvelle priorité pour les axes desservant les zones résidentielles

« Lorsqu'on parle de voirie et de sécurité sur les axes routiers de la commune, tout est lié », lance Jean-Claude Carrié, Premier adjoint au maire en rappelant le diagnostic mené sur l'ensemble des 170 km de voies communales et communautaires. Résultat, un état des lieux pas forcément réjouissant, impliquant surtout de prendre le taureau par les cornes pour agir et vite.

« Nous avons recensé, suite à notre travail d'observation et aussi après avoir été interpellé par des riverains, sur PopVox ou lors de réunions de quartiers, une cinquantaine de points où il fallait intervenir », assène le premier Adjoint au Maire. Le constat est sans appel, de manière quasi systématique la voirie est devenue un axe de transit, alors qu'elle est là pour desservir des zones pavillonnaires. Et la vitesse pratiquée, comme cela a été recensé grâce à la mise en place d'une cinquantaine de points de contrôle, est bien trop élevée dans les secteurs limités à 50 km/h, voire à 30 km/h, pour que la sécurité des habitants soit maximale. D'où cette réflexion débouchant sur deux objectifs : aller vers une vitesse respectée et apaisée et dissuader les automobilistes d'emprunter des voies comme raccourcis.

« Tout cela, sans perdre de vue notre détermination à réaliser, comme nous nous y sommes engagés, 25 km de voies cyclables durant le mandat », insiste Jean-Claude Carrié. D'où la priorité donnée au concept de Chaucidou déjà lancé chemin du Sénéchal sur le principe de voies partagées entre piétons, vélos et voitures. « C'est l'ossature de notre politique », défend-il, en relevant que le concept Chaucidou « est quelque chose de normé, expérimenté depuis plus de dix ans avec succès à Bordeaux, puis à Toulouse, Albi, Rodez... » Ainsi, après le chemin du Sénéchal sur 700 m, la liaison Combe de la Najague-Rescoundut (1,5 km) et celle Garrigue Haute/Garrigherme jusqu'à la Farrède (800m) bénéficient de ce traitement Chaucidou.

De plus, malgré l'aspect qualitatif et moins polluant, le coût de financement s'avère moins onéreux que celui consenti pour la « voie verte » de l'avenue de Toulouse élevé à 300 000 € du km. La réalité étant qu'en bordure d'axes très fréquentés comme l'ancienne rocade (7 000 véhicules par jour), le traitement doit bénéficier d'une sécurisation maximale et la voie vélo-piéton être bien séparée de la route. Ce qui est différent pour les Chaucidou traversant les voies des secteurs plus résidentiels, moins fréquentés (1 000 véhicules jour). Reste que la technique innovante et décarbonnée, utilisée pour le revêtement du chemin du Rescoundut avec du béton bitumeux à l'émulsion s'inscrit dans une démarche environnementale forte voulue par OAC et la commune. Comparable à un enrobé traditionnel « à chaud », ce revêtement est fabriqué à température ambiante avec de l'émulsion bitume et intègre pour la couche de roulement 30% de fraïsat issus du rabotage d'anciennes chaussées. Une technique permettant une diminution de 50% des gaz à effet de serre durant les travaux. Avec cette opération ce sont dix tonnes de gaz à effet de serre qui n'ont pas été produites, soit l'équivalent de 7 500 km en voiture.

Autant d'éléments qui font dire à Jean-Claude Carrié : « le Chaucidou sera le squelette de notre process adaptable, nous allons aménager, évaluer, muscler la prévention quitte à aller plus loin pour les récalcitrants multipliant les excès de vitesse en imposant des contrôles et les pénalités qui vont avec. »



Lors des premières pas du chantier du chemin du Rescoundut cet automne.



Des choix forts en utilisant la technique innovante et décarbonnée pour le revêtement du chemin du Rescoundut avec du béton bitumeux à l'émulsion, cela s'inscrit dans une démarche environnementale forte.



Les travaux du chemin du Rescoundut terminés avec la voie centrale réservée aux voitures et celles sur les côtés prioritaires pour les vélos et les piétons.

CONSULTATIONS ET CONTACTS SUR LE TERRAIN

« Nous sommes là pour écouter nos concitoyens sur les problèmes qui sont les leurs, rappelle le premier Adjoint au Maire, ainsi souvent après des échanges, nous prenons en compte les remontées des habitants et des collectifs de riverains, lorsqu'ils existent », martèle Jean-Claude Carrié. Il indique : « c'est le cas dans la partie haute de la côte du Mas de Bonnet, où suite aux dépassements de vitesse nous avons été sollicités par des résidents inquiets. Nous avons travaillé sur un projet sur une seule voie esprit Chaucidou afin de sécuriser les sorties de véhicules des propriétés et les traversées de la voie. Les différentes moutures seront présentées aux habitants du quartier avant d'aller à leur votation. » Il en va de même dans le secteur du chemin de Girou-Champs des pierres ou aux Imberts avec des thématiques similaires. Ou encore pour le traitement, en ce tout début d'année 2024, du secteur reliant Aumières à la gendarmerie, dans un schéma proche de celui de la route de Montauban toujours et faisant suite à une pétition des résidents.

« Ainsi allons-nous y créer un cheminement piétons des deux côtés et un nouveau passage piétons ; nous devons cette écoute à nos concitoyens, leurs retours nous permettent aussi d'affiner les projets en allant dans le sens du collectif. »

Dans n'importe quel secteur de la commune, à chaque problème rencontré dans le domaine routier et de sécurité, les habitants peuvent contacter les élus référents suivants : Jean-Claude Carrié, Amid El Bouti, Laurent Foursac et Frédéric Pourcel. Contact : secrétariat des élus au 05 65 65 16 30.

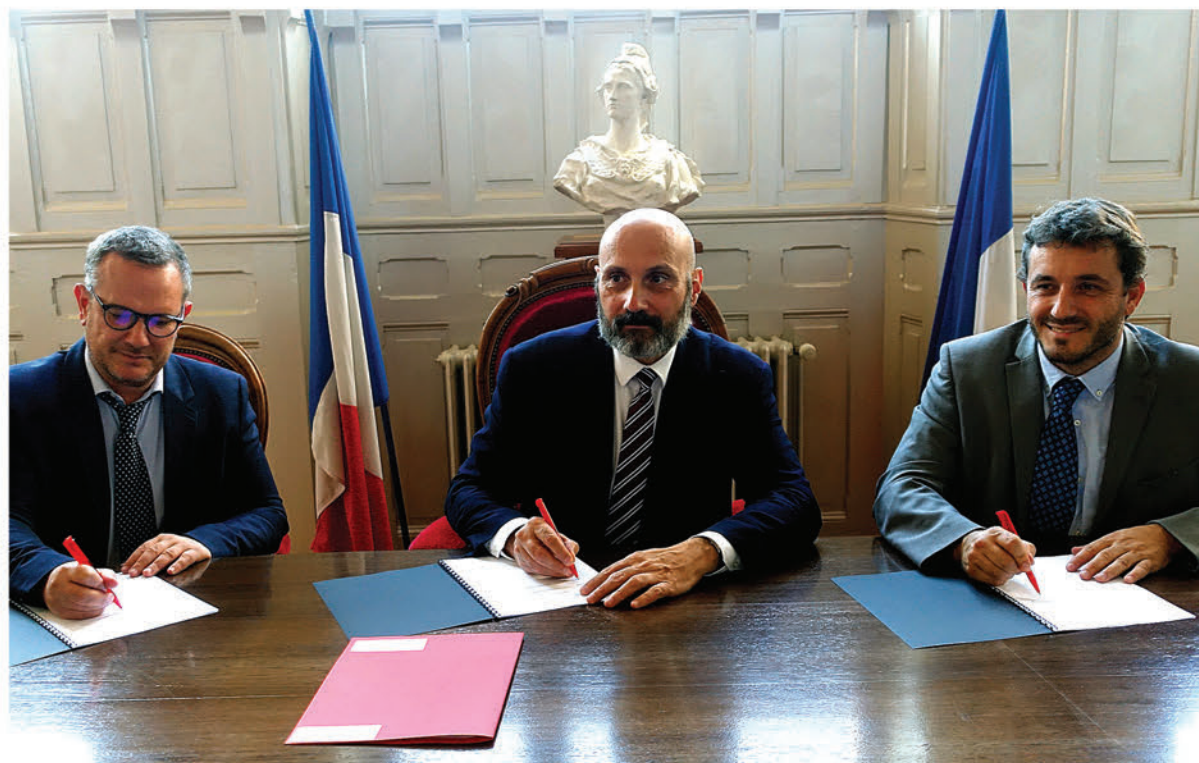
CONVENTION AVEC LE PARQUET

La réponse rapide et concrète de la justice de proximité

Fin septembre dernier, le protocole signé par Nicolas Rigot-Muller, procureur de la République à Rodez, et Jean-Sébastien Orcibal, maire de Villefranche et président du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), marque une étape prépondérante dans l'objectif de renforcer la justice de proximité.

La démarche est voulue par la politique pénale définie par le gouvernement. Ces nouvelles relations partenariales entre le parquet de Rodez et la commune de Villefranche conforteront toute une panoplie d'actions s'inscrivant dans la volonté municipale d'accentuer le sentiment de sécurité de la population. Lors de la signature de la convention Jean-Sébastien Orcibal, maire de Villefranche a rappelé qu'« au-delà des relations qui se sont tissées entre le parquet de Rodez et les élus locaux à la faveur du CLSPD, il est essentiel d'apporter une réponse pénale plus adaptée à la réalité des territoires et mieux connue de tous. » Comme le précise la Chancellerie : « La justice de proximité vise à faire en sorte que la petite délinquance, longtemps non priorisée faute de moyens suffisants, soit traitée avec la même rapidité et efficacité que la grande. Cette petite délinquance dégrade pourtant considérablement les conditions de vie et donne l'impression d'une impunité de leurs auteurs, faute d'une réponse judiciaire immédiatement visible. »

Le procureur de la République insistant lui sur le fait que « cette charte va améliorer les échanges entre le parquet et la mairie de Villefranche. Ainsi, certaines infractions constatées feront l'objet d'un procès-verbal. » De plus, s'il y a un préjudice pour la commune, le maire possède la capacité de le traiter localement afin de sensibiliser dans le cadre des actions de prévention contre la délinquance. Dans un même ordre d'idée ce protocole vise à faciliter la pratique du Rappel à l'ordre, - injonction verbale adressée par le maire, dans le cadre de son pouvoir de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance prévus notamment aux articles L. 132-1 et L. 132-42 du code de la sécurité intérieure. Il en va de même pour la transaction municipale et le classement sous condition de réparation en nature, sans oublier l'échange d'informations. Des procédures appliquées lors de certains faits d'atteinte aux biens, comme les dégradations légères et aux personnes, résultant par exemple d'actes générés par des mineurs. Pour mémoire, le tribunal de proximité peut être saisi par la remise d'une requête au greffe lorsque le montant de la demande n'excède par 5 000 €. Sauf motif légitime, celle-ci doit être précédée d'une tentative de conciliation, de médiation ou d'une procédure participative.



« La justice de proximité vise à faire en sorte que la petite délinquance, longtemps non priorisée faute de moyens suffisants, soit traitée avec la même rapidité et efficacité que la grande. »

LES DÉLITS CONCERNÉS

La chancellerie a identifié 350 infractions de faible ou moyenne intensité pouvant entrer dans le cadre de la politique de justice de proximité. Sont ainsi concernés des délits comme des contraventions classées en grandes catégories parmi lesquelles les tapages et nuisances sonores, les atteintes à la tranquillité publique (exemple : occupation en réunion de hall d'immeubles, intrusion dans des établissements scolaires pour troubler le bon ordre...), les injures, dégradations, rodéos motorisés... Autant d'axes déjà cochés à l'échelle de la ville de Villefranche. De plus le garde des Sceaux a demandé aux procureurs de prendre des mesures dites « alternatives aux poursuites » particulièrement adaptées pour répondre dans des délais rapides à certaines de ces infractions en évitant un procès. Par exemple, le recours au travail non rémunéré ou à l'interdiction de paraître dans un ou plusieurs lieux déterminés dans lesquels l'infraction a été commise ou dans lesquels réside la victime. Ce qui permettra, par exemple, d'éloigner un individu d'un entourage néfaste.

LES PERSPECTIVES DU CONTRAT DE SÉCURITÉ INTÉGRÉE

Le contrat de sécurité intégrée vise à formaliser et à renforcer les engagements partagés entre l'État et les collectivités territoriales dans le domaine de la sécurité et de lutte contre la délinquance.

Ce dispositif entend améliorer la coopération entre la gendarmerie, la police municipale, l'Éducation nationale, les instances judiciaires et les services scolaires municipaux.

Ce contrat permet à l'ensemble des acteurs de se coordonner. Pour le procureur de la République, Nicolas Rigot-Muller « il garantit des réponses pénales riches, adaptées au territoire et pédagogiques ». Lors de la signature du contrat de sécurité

intégrée, le maire Jean-Sébastien Orcibal a rappelé « le sentiment de sécurité est notre axe numéro 1 pour améliorer le vivre ensemble et le cadre de vie. »

Objectif : faire de ce sentiment de sécurité des habitants une priorité.

Dans cette optique dès ce début 2024 va démarrer le chantier d'aménagement de l'hôtel de police municipale à l'intersection des rues Camille Roques et Bories.

MAISON DES JEUNES CITOYENS

Un lieu et une politique jeunesse indispensables pour tous



Dès leur ouverture, le 7 novembre les jeunes se sont appropriés les lieux.



L'équipe avec (de gauche à droite) Ilyes Essebani, Stéphanie Viargues Bravo, Florence Serrano, Romain Mallet et Elodie Lebder.



L'originalité de la Maison des Jeunes Citoyens réside aussi dans l'accueil d'autres entités comme ici avec l'AFEV.

Après de longs mois de réflexion puis de chantier, la Maison des Jeunes Citoyens implantée place de la Liberté, ouverte depuis début novembre, comble un grand vide, comme le démontre le succès, en termes de fréquentation qu'elle rencontre.

Faire que la jeunesse soit pleinement reconnue dans la ville, en tant que génération et non pas comme une simple composante de la branche famille, aura été un choix politique fort de l'équipe municipale avec la création d'un poste d'Adjointe au Maire spécifique dévolu à Florence Serrano. Une responsabilité qu'elle partage avec le volet social. Dès son intégration dans l'équipe conduite par Jean-Sébastien Orcibal, elle avait en tête de permettre aux jeunes générations de 15 à 25 ans de bénéficier certes d'un lieu, mais aussi, de voir une politique adaptée à leurs centres d'intérêt, les accompagner en leur permettant de devenir autonomes, et de trouver une place dans la société. Ainsi, tout un accompagnement, conjoint à l'ouverture dans les locaux de l'ancien commissariat de police place de la Liberté, est développé au sein de la municipalité. « Nous avons fait le constat d'une absence de veille sociale sur la place de la Liberté où, compte tenu de la proximité de deux lycées et du point d'arrivée et de départ des bus scolaires, gravitent beaucoup de jeunes avec une mixité sociale importante », traduit l'Adjointe au maire. Elle appuie « nous avons constaté aussi un manque de représentativité de la jeunesse au sein de la vie locale et des instances décisionnaires, ainsi qu'une baisse de la fréquentation des 14-17 ans sur l'accueil du Pôle Jeunesse, des carences en matière d'accompagnement des jeunes en difficulté et de leurs parents, et d'une nécessité de mieux impliquer les jeunes dans la vie locale, de les accompagner dans leurs projets... » Bref, le constat d'un défaut de politique jeunesse, désormais comblé, permettra à cette tranche d'âge d'occuper la place prépondérante et reconnue qu'elle doit avoir dans la société. « Il fallait une structure jeunesse centrée sur la citoyenneté, l'implication dans la vie locale enrichie d'un accompagnement et d'orientation des jeunes selon leurs projets personnels ou professionnels. Avec au bout, la volonté de constituer une association de jeunes pour copiloter la Maison des Jeunes Citoyens », insiste Florence Serrano.

Porté par la Commune de Villefranche-de-Rouergue, le projet représente un investissement de l'ordre de 300 000 € /HT, soutenu financièrement par : Ouest Aveyron Communauté (85 112€), l'Etat (64 600€), le Conseil Départemental de l'Aveyron (prévisionnel 50 000 €), la Région Occitanie (15 000 €), la CAF (subvention d'investissement de 16 057 €). La part communale s'élevant à 85 112 €.

LA PHRASE

« Nous avons confiance en notre jeunesse qui est créative, investie, informée. Si nous lui laissons la place, nous pouvons nous appuyer sur elle pour construire un futur en commun tourné vers les autres. La jeunesse et le social sont intrinsèquement liés pour construire la société de demain ».

Florence Serrano,
Adjointe au Maire en charge de la jeunesse et du social

Les points forts

La Maison des Jeunes Citoyens a été certes conçue comme un lieu d'accueil de jeunes, mais aussi comme un lieu ressource sur le montage de projets avec la mise à disposition de données diversifiées sur tous les besoins de la classe d'âge. L'association de jeunes devra leur permettre de se regrouper autour d'envies communes, d'acquérir et faire acquérir, à d'autres jeunes des compétences, des savoir-faire et un savoir être, de s'inscrire dans une démarche participative et citoyenne. Mais aussi, avec l'équipe d'animation composée d'une médiatrice jeunesse Stéphanie Viargues-Bravo (poste financé à 50 % par la CAF), de deux animatrices socio-culturelles Elodie Lebder et Adeline Petit (ces deux postes étant financés à 95% pendant deux fois trois ans par l'Etat grâce au dispositif Adulte Relais), et un service civique Ilyes Essebani, de participer à des actions de médiation sociale (actions « Hors les murs » et itinérantes, faire de l'aller-vers en se rendant au contact des jeunes et de leur famille) « Les valeurs qui vont porter la structure ne sont autres que l'Engagement, la Citoyenneté, la Laïcité, fondées sur du Partenariat et de la Médiation sociale. D'où l'importance de proposer une « passerelle » pour les 15-17 ans avec le Pôle Jeunesse Municipal (Ateliers de la Fontaine).

Les travaux ont débuté le 7 novembre 2022 et la structure a ouvert 1 an après le 6 novembre 2023. D'autre part, outre les partenaires financiers institutionnels, Florence Serrano a tenu à remercier les autres partenaires menant des actions en direction de la jeunesse, « comme les Ateliers de la Fontaine avec qui nous allons de fait, renforcer le partenariat, Village 12 et l'AFEV que nous accueillons au sein de la structure, le CIO, Le Refuge et la Mission Locale qui tiendront des permanences. D'autres partenariats sont en construction avec les établissements scolaires, les associations caritatives, culturelles et sportives. »

Dès l'ouverture et après une série de journées portes ouvertes qui ont connu un franc succès, la Maison des Jeunes Citoyens affiche des chiffres de fréquentation impressionnants. La première semaine du 6 novembre 2023, il a été enregistré 92 passages, la suivante semaine du 13 novembre 2023 : 204 passages et celle précédant l'inauguration du 30 septembre, à savoir la semaine du 20 novembre 2023 : 312 passages. La journée du lundi 27 novembre a signé un premier record avec 102 passages. « La prochaine étape désormais c'est la constitution de l'association de jeunes et le copilotage de la structure avec cette association », rappelle l'adjointe au Maire. Les jeunes seront également chargés de trouver un nom pour baptiser leur Maison des Jeunes Citoyens, « afin qu'ils s'approprient plus encore les lieux. »

Impulsé dans le cadre de l'accompagnement de projets, « le Coup de Pouce Initiatives Jeunes » s'inscrit dans la politique municipale jeunesse. Il a pour mission de favoriser, d'accompagner et d'aider les projets et les initiatives des jeunes en échange de leur engagement. Ainsi ce dispositif peut aider à financer le BAFA, le BAFD, le PSCI, le permis de conduire grâce à un accompagnement administratif et financier individualisé. Il concerne en priorité les jeunes de 15 à 25 ans résidant en Quartier Politique de la Ville (QPV) à Villefranche portant un projet professionnel, de mobilité ou de formation. Le dossier est à retirer et à déposer soit sur le site villefranche-de-rouergue.fr, soit au service jeunesse de la ville (contact Stéphanie Viargues-Bravo au 06 14 86 22 50). Une commission se réunira dans un délai de deux semaines après la date de dépôt définitif du projet auprès de la médiatrice jeunesse en charge du dispositif et qui aura préalablement accompagné le jeune.



Lors de la coupure de ruban par le maire Jean-Sébastien Orcibal.



L'adjointe au Maire en charge de la Jeunesse et du Social Florence Serrano lors de son intervention à l'inauguration.

PRISES DE PAROLE : « Un modèle pour l'Aveyron »

Retour sur les prises de parole lors de l'inauguration du 30 novembre 2023

Jean-Sébastien Orcibal, Maire de Villefranche « Cette Maison des Jeunes Citoyens est un enjeu de territoire envers notre jeunesse. On la doit à la détermination de mon équipe et à notre Adjointe Florence Serrano. Nous avons senti la nécessité de créer un lieu d'accueil apportant du lien social afin que chacun trouve sa place dans la société. Et c'est aussi une réalisation architecturale qui a associé au maximum les entreprises locales et le premier élément d'un enjeu patrimonial pour ce secteur de la ville où a déjà été réalisée une première tranche d'aménagement sur la salle de Nevers pour le sport et où nous avons un projet d'accueil petite enfance autour de l'étude d'implantation d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) dans les locaux de l'ancienne école maternelle Haute Guyenne. Nous voulons une restructuration globale du quartier afin de satisfaire tous nos concitoyens. »

Christian Tieulié, représentant Arnaud Viala président du Conseil Départemental : « Vous avez réalisé quelque chose qui est un modèle car je n'ai pas connaissance qu'il y ait quelque chose de similaire dans le département. »

Stéphanie Bayol, conseillère départementale canton de Villefranche : « Je suis admirative et fière du travail des équipes qui ont permis la réalisation de ce lieu de rencontre essentiel pour notre jeunesse. »

Eric Cantournet, conseiller départemental canton de Villefranche : « La notion de jeune citoyen c'est quelque chose d'important pour la jeunesse qui a ainsi le sentiment d'appartenir à une collectivité et de se retrouver dans les valeurs de la République. C'était un vrai besoin. »

Stéphane Bonnefond, directeur de la CAF Aveyron : « Nous avons soutenu l'investissement, mais aussi le fonctionnement de cette Maison des Jeunes Citoyens dont le nom a une forte résonance. »

Pascal Mazet, conseiller régional : « Votre politique jeunesse est quelque chose de remarquable, et c'est aussi une priorité pour le Conseil Régional. »

Christophe Burbaud, Sous-préfet : « Le financement de cette structure est exemplaire du bon fonctionnement de notre organisation territoriale. De plus vous prenez en compte la jeunesse à 360°, en rappelant la valeur de Laïcité. Je tiens aussi à saluer votre démarche visant à ramener des services dans la ville. »

CHANTIERS

Les premiers effets du plan pluriannuel de réfection de l'éclairage public

L'année écoulée a débuté avec le lancement d'un programme pluriannuel de réfection globale de l'éclairage public. Une opération pesant 2,5 millions d'euros d'investissement sur plusieurs années affiche pour 2023 un montant de 400 000 €.

Faire franchir les portes du XXI^e siècle pour l'éclairage public s'inscrit au rang des priorités d'un chantier porté par le premier Adjoint au Maire Jean-Claude Carrié. Globalement pour mémoire, au terme des travaux les 2 700 points lumineux de la commune passeront tous en technologie led. Ce qui apportera un plus énorme en matière environnementale tout en réduisant de manière drastique la consommation énergétique. Une démarche permettant donc de maîtriser les coûts de consommation. La baisse de la facture d'électricité devant se situer autour de 150 000 € par an. Ce qui ne sera pas rien, tant au cours des derniers mois les tarifs de l'énergie ont grimpé en flèche. Et ce n'est pas terminé. De plus, l'autre objectif, attendu aussi par les usagers, porte sur l'amélioration de la qualité du service d'éclairage public apporté aux Villefranchois, en offrant grâce à la connectivité des possibilités d'agir sur l'intensité de l'éclairage par quartier.

Cette opération, dont la prestation est confiée aux entreprises aveyronnaises Les Illuminés et Larren, est menée en plusieurs tranches. La priorité visait à réparer l'ensemble des points d'éclairage défectueux - et il n'en manquait pas sur l'ensemble du territoire communal - afin de bénéficier d'une meilleure sécurité et d'un confort visuel sensiblement amélioré.

Cette phase étant désormais quasiment achevée, excepté quelques points ponctuels restant à traiter, la commune prend en compte le remplacement de la totalité des dispositifs situés dans les secteurs les plus énergivores.

Les premiers secteurs identifiés et traités sont l'avenue de la Libération, l'avenue de Fondiès, le secteur et de l'avenue Vincent Cibiel, celui de l'Hôpital et l'avenue des Croates.

Un autre secteur vient de bénéficier de cette campagne de réfection de l'éclairage public. Il s'agit de celui du quartier des Ruelles, dont les points lumineux obsolètes et particulièrement consommateurs en énergie ont été remplacés par un dispositif moderne permettant d'assurer des économies d'énergie supérieures à 70%. Cet équipement au design qualitatif est le même que celui équipant les artères du cœur de ville, dans cet esprit « belle époque », signature du centre historique.

Le dispositif bénéficie des dernières innovations en matière d'éclairage, offrant à la fois un éclairage plus efficace mais aussi plus économe. Un éclairage intelligent et connecté aussi, donnant la possibilité de réguler l'intensité lumineuse selon les heures de la nuit, ou encore de contrôler la luminosité par secteur.

Ce projet pluriannuel, porté par la commune de Villefranche, d'un budget global de 2,5M/€ bénéficie d'un soutien de l'Etat (au titre du Fonds Vert), d'Ouest Aveyron Communauté, et du Sieda.



Un chantier délicat dans les ruelles vue l'étroitesse des points d'accès.



Un éclairage similaire à celui de la bastide a été installé dans le quartier des ruelles.

AMÉNAGEMENT

Les travaux de l'avenue de la Libération sur la RD47 reprendront au printemps



Dans le prolongement de la RD47 route de Monteils le chantier s'est poursuivi en novembre.

Le chantier, très attendu, de la voie départementale RD47 avenue de la libération, a été lancé par les services du Conseil départemental en septembre dernier. Après quelques semaines, les fortes pluies ont engendré des problèmes techniques et entraîné la mise entre parenthèses du chantier dont la reprise est prévue au printemps 2024.

Les usagers attendaient avec impatience la réfection de la voie de la RD47 depuis le panneau d'entrée de l'agglomération villefranchoise (avenue des Gravasses) jusqu'à l'avenue de Fondiès, en passant par l'avenue de la Libération. Soit 3 km de voie. Cet axe, sous la responsabilité du Conseil départemental, fréquenté par plusieurs milliers de véhicules chaque jour dont de nombreux poids lourds, représente une des voies majeures de la commune. L'opération dont les travaux ont commencé le 13 septembre dernier, est entièrement financée par le Département de l'Aveyron à hauteur de 310 000 €/ TTC. Or le chantier a dû être stoppé en raison des conditions météo de cet automne. Comme l'expliquent les services du Département : « La mise en place de la nouvelle chaussée nécessite en effet un temps sec et des températures supérieures à 10 degrés pendant plusieurs jours consécutifs. » Le service départemental des routes assurant que les ornières causées par les intempéries devraient être bouchées rapidement « afin de garantir la sécurité des usagers et d'améliorer les conditions de circulation pour la période hivernale ». Par contre, il conviendra donc d'attendre des jours meilleurs pour que ce chantier prépondérant pour la commune et les Villefranchois s'achève.

Dans le prolongement de cette réfection, au niveau du lotissement des Granges, desservi par la RD47, et inscrite dans le processus de réfection, toujours après des contrôles de vitesse diligentés par la commune, un taux d'infraction de dépassement de vitesse de 80% a été confirmé. Suite à des demandes de résidents, comme le confirme Jean-Claude Carrié : « nous avons fait deux propositions de ralentisseurs pour casser la vitesse en passant dans une zone limitée à 30 km/h. » Les retours sont particulièrement favorables à l'idée de la mise en place d'un ralentisseur sur le principe.

CITOYENNETÉ

« Les réunions publiques de quartier ont pris le pouls des attentes de la population »

Dans le cadre de sa démarche de démocratie participative, la commune développe depuis le début du mandat les relations entre les élus et les habitants. Un nouveau dispositif a été acté de fin août à fin octobre 2023 avec la tenue de douze réunions de quartiers pour être au plus près des questionnements de la population et y apporter des réponses. Reportage.

Mardi 31 octobre 2023. Sous la halle, une centaine de personnes brave les premiers frimas de l'automne. Après les avoir accueillis, micro en main, le maire Jean-Sébastien Orcibal entame son intervention préliminaire dans laquelle il défend l'approche de l'équipe municipale en rappelant combien l'esprit citoyen et participatif anime les élus. Un fil conducteur qui avait été impulsé dès la campagne des élections municipales de 2020 avec la tenue de « Mardis citoyens », voulus comme des espaces d'échanges autour de thématiques ayant trait à la vie locale qui ont nourri le programme municipal.

Un tour d'horizon dans lequel le premier magistrat de la commune explicite les grandes lignes programmatiques. Un schéma de réunions, perturbé par la période de restrictions liées au Covid, mais qui d'ici la fin du mandat en 2026 sera reconduit chaque année. Ainsi est-il revenu sur l'importance de la mise en place d'une équipe voirie digne de ce nom, pour une ville de 12 000 habitants. Ce qui a généré un vrai processus d'amélioration des voies.

Une entrée en matière débouchant de fait, et c'est la règle, sur des échanges, ferment des réunions de quartier, sur les nombreuses questions émanant des personnes présentes. Tout y passe ou presque. Du fleurissement à la vie de la bastide, de l'enfouissement des réseaux aux désagréments causés par les pigeons, de la sécurité à l'habitat, du stationnement à l'esthétique. Des échanges francs et directs, des explications parfois poussant jusque dans le détail afin de bien montrer que tout est mis en œuvre pour que Villefranche retrouve les standards qualitatifs qui doivent être les siens.

Un lien indispensable entre citoyens et élus

« Dès que vous avez le moindre souci, aussitôt que vous voyez quelque chose qui ne va pas, vous devez le signaler ; nos équipes sont là pour intervenir au mieux et au plus vite », tranche le maire tout en insistant « on ne peut faire les choses que les unes après les autres en les programmant, d'où l'importance de nous faire remonter les informations au plus tôt. » C'est aussi cela l'engagement participatif, ce lien qu'il doit y avoir entre les citoyens et ceux qui, élus, les représentent. Et Jean-Sébastien Orcibal de rappeler la démarche qui a été la sienne dès 2020 lorsqu'il est devenu maire. « Lorsqu'on rentre dans une ville et qu'on doit la diriger, c'est comme lorsqu'on aménage dans un appartement pour la première fois : on commence par faire le ménage. C'est ce à quoi on s'est attelé pendant deux ans dans la bastide, rue par rue, en supprimant les tags, les autocollants, on en a même retrouvés qui remontaient à la foire expo... de 1995. »

Un passage nécessaire, pour ne pas dire impératif dont il mesure aujourd'hui les effets. « La propreté de la ville ça compte quand on la présente à des investisseurs ou à des gens qui viennent pour un tournage de film. »

Sauf que le travail au long cours des équipes municipales, supervisées par les édiles, doit trouver une vraie résonance dans le civisme de chacun. Sans quoi, ce qui a été accompli avec patience et pugnacité peut vite être annihilé. Cela vaut pour beaucoup d'autres choses.

Pointer la baisse du fleurissement est une chose, mais ce serait omettre de soulever la problématique des étés caniculaires qui s'enchaînent d'où par exemple l'orientation municipale de tendre vers des plantations de graminées peu gourmandes en eau. « D'autant, poursuit le maire, que parallèlement nous avons appuyé sur le verdissement en redonnant aux jardins de la mairie la totalité de leur surface initiale grâce à la suppression d'un parking qui n'avait pas lieu d'être, en prolongeant les berges de l'Aveyron jusqu'à la confluence avec l'Alzou et en créant le parc du Tricot. » Des choix dictés par la raison qui ont incité les élus à tester d'autres initiatives vertes comme la plantation de pieds de vigne dans de magnifiques bacs en corten. Et leur prolongement qui va intervenir dans les prochaines semaines.

Il fut aussi question du « sentiment de sécurité » conjoint à la suppression de nombreux points de deal et à l'aménagement de l'hôtel de police municipale en bastide en 2024, au recentrage du marché sur les allées côté halle grâce à la démolition de la CPAM, du problème lié au stationnement place de Liberté les jours de marché, de l'aération de certains îlots et à la création de jardins en bastide. L'herbier de l'Aveyron est revenu dans les échanges, comme l'OPAH qui permettra de créer 105 logements aux normes... Et bien sûr de ce fléau que représente la prolifération des pigeons. Outre ce qui est déjà mis en place (avec les pigeonniers notamment), le maire a insisté sur le fait que différentes hypothèses étaient à l'étude et qu'elles devraient déboucher dans les prochains mois... Des échanges qui se sont poursuivis par petits groupes au terme du temps imparti.

Preuve que les débats en direct entre interlocuteurs, parfois divergents, permettent de pousser le plus loin possible la réflexion. Rendez-vous est d'ores et déjà noté par tous pour les autres réunions publiques de quartiers dès 2024.



Au terme des réunions les échanges plus informels se poursuivent.

LE CHIFFRE

Un millier

Avec une moyenne de plus de quatre vingt personnes par réunion, cette première vague des rencontres de quartiers a touché plus d'un millier de personnes. Un chiffre loin d'être négligeable car se déplacer le soir n'a rien d'anodin, mais représente bien plus une démarche volontariste de la part des participants. À noter que, comme cela avait été fait en avril 2023 par OAC autour du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, d'autres réunions sur des thématiques précises et en fonction de l'actualité seront programmées en plus de ces réunions de quartiers. Ce sera le cas par exemple pour l'aménagement de l'avenue Caylet. Et les outils de démocratie participative en place restent eux d'actualité : application PopVox, référents de quartiers, budget participatif.



Les habitants ont répondu nombreux à l'invitation municipale.

ATTRACTIVITÉ

Villefranche s'affirme comme une ville de tournage

Après l'essai transformé du tournage de la série événement de Netflix « Toute la lumière que nous ne pouvons voir » durant l'été 2022, cet automne 2023 ce fut au tour de Julie Gayet et de Mathieu Buisson de dégainer leurs caméras en bastide et à la Chartreuse pour le tournage de « Olympe, une femme dans la Révolution ».

« C'est merveilleux de tourner à Villefranche. La mairie nous a aidés sur tout : pour se loger, pour bloquer les rues, pour installer les loges, pour nous faciliter au maximum le travail et aussi pour nous donner des idées sur les lieux les plus adéquats... Ici tout se passe parfaitement bien ». Des propos de l'actrice, réalisatrice et productrice du téléfilm « Olympe, une femme dans la Révolution », Julie Gayet qui ne laissent pas insensibles. Le thème autour d'Olympe de Gouges s'articule entre humaniste et féministe, rédactrice de « la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » elle parle en particulier aux femmes. Engagée, Julie Gayet a aussi profité du tournage villefranchois pour sensibiliser écoliers, collégiens et lycéens sur la vie d'Olympe de Gouges sous la Révolution. « Elle doit parler à tous », a-t-elle insisté. Sur le choix de Villefranche, elle rappelle : « au départ, nous sommes venus ici pour tourner les scènes de prison dans la Chartreuse, un lieu magique qui semble hors du temps. Puis nous avons découvert la place Notre Dame, et le maire nous a ouvert d'autres portes comme celles de l'hôtel particulier Bregeon. » Pas



La place de la fontaine prise d'assaut par les comédiens, les figurants, les techniciens et... les curieux pour un tournage ouvert sur la ville.

question pour elle de concevoir un tournage hors sol, sans lien avec la population et la vie locale. Comme elle l'a fait avec les scolaires, Julie Gayet estime que « c'était aussi important de travailler avec les associations locales comme celle des calèches. » Elle salue également l'engagement des commerçants : « ils sont venus échanger avec nous et sont ravis, certains sont même devenus des figurants. » Elle ne cache pas non plus qu'après avoir découvert les richesses patrimoniales de la bastide, le battage positif réalisé autour du tournage de Netflix l'a incité à implanter le gros du tournage dans la ville. « Nous savions que la commune bénéficiait déjà d'un certain savoir-faire en la matière. » Pas de doute pour la réalisatrice et actrice principale, « il y en aura d'autres car on fera de la publicité pour Villefranche. » De plus, elle s'est engagée à venir présenter « Olympe une femme dans la Révolution » en avant-première à Villefranche. Ce téléfilm, esprit biopic, a été tourné pour France Télévision sur l'une des très rares femmes à avoir osé s'élever contre le fait que quatre ans après la Révolution française, les femmes n'avaient toujours droit à rien. Femme de lettres, femme de combats, Olympe l'Occitane s'opposa frontalement à Robespierre, jusqu'à la mort...



Julie Gayet a salué l'engagement facilitateur du maire Jean-Sébastien Orcibal.



La réalisatrice, aussi autrice, a offert son livre « ensemble on est plus fortes » aux élues villefranchoises présentes lors du « pot » de fin de tournage.



Pause entre deux rushes dans la rue Jean d'Arcis au niveau du « passage de l'abreuvoir ».

Jean-Sébastien Orcibal : « Tout cela est prometteur pour notre ville »

« Le fait que durant les deux premières années du mandat nous avons mené un travail de fond pour valoriser et nettoyer notre cœur de ville en faisant disparaître les tags, les fils qui pendaient, les chenaux percés et autres, nous a ouvert des perspectives d'attractivité. Ainsi, en plus du cadre de vie, dont nous voulons une amélioration constante afin que nos habitants se sentent bien, on sent que les Villefranchois sont fiers de voir qu'ailleurs on s'intéresse à la richesse patrimoniale de leur ville. Recevoir des tournages leur apporte du baume au cœur car ils sentent leur bastide retrouvée. De plus qui dit tournage, implique des retours au niveau économique. Avec la réalisation du téléfilm produit par Julie Gayet cet automne, les hôtels, les chambres d'hôtes, les gîtes furent occupés en hors saison, les restaurants et les bars ont connu une affluence importante à cette période de l'année. Oui c'est une fierté, mais nous devons encore travailler médiatiquement sur l'image de la ville, en insistant bien sur le fait qu'on sait accueillir. Dans le prolongement de celui de la série Netflix « Toute la lumière que nous ne pouvons voir », nous nous inscrivons sur la durée. Cela se sait, cela doit se savoir encore plus. Avec plusieurs millions de visionnages les premières semaines de sa mise en ligne, la série Netflix tournée en très grande partie à Villefranche représente une superbe vitrine pour notre cité dans le monde entier. On ressent les conséquences positives, de nombreux articles de presse évoquent notre ville. Mais on est aussi conscient que cela ne fait pas tout. Nous devons être dans la médiation avec un engagement fort. On continuera sur cette lancée pour l'avenir. Un travail a d'ailleurs été entrepris avec Occitanie Films pour recenser plus de lieux encore susceptibles d'accueillir des tournages. Une trentaine de lieux ciblés vont faire l'objet d'un catalogue spécifique. Autant de points s'annonçant prometteurs pour la prochaine saison touristique, à nous de continuer à assurer avec force de manière positive la promotion de notre ville. Tout cela est encourageant ».



Le maire et les élus accueillis par le réalisateur Shawn Levy, dans les coulisses du tournage en guise de remerciement de l'implication municipale.

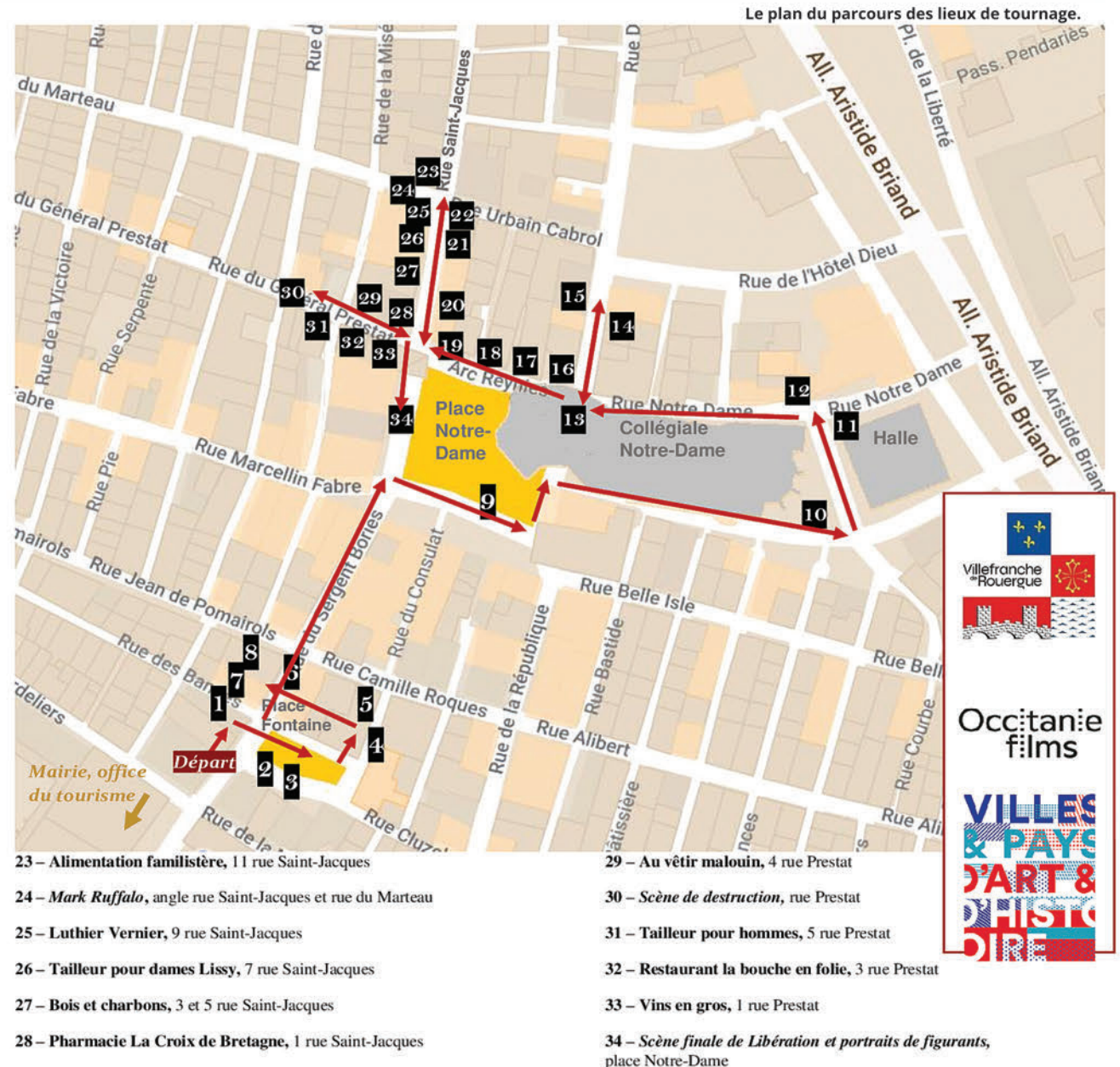
LE « PARCOURS NETFLIX » OPÉRATIONNEL

Imaginé par Jean-Marie Bugarel, le parcours du tournage de la série Netflix va être opérationnel dès ce début d'année 2024. En visite libre, il permettra aux habitants comme aux visiteurs de revenir sur les lieux centraux du tournage. Que ce soit dans la pénombre du bar de la rue Prestat (locaux EnerCoa) comme dans la maison familiale de la place de la Fontaine ou encore sous les arcades parsemées de gravats d'après bombardements, la boulangerie repère de Résistants, et le jour de Libération enchantée place Notre-Dame. Les plans du circuit seront disponibles en mairie et à l'Officie de tourisme. Et un QR Code placé sur chaque vitrine permettra à chacun de réaliser son parcours avec son téléphone portable pour revoir les lieux tels qu'ils étaient au moment du tournage.

All the light we cannot see Toute la lumière que nous ne pouvons voir Lieux et décors de la série Netflix

Flashez les QR codes que vous trouverez sur le parcours de visite et obtenez les images des lieux au moment du tournage

- 1 – Cordonnerie Chapellerie, place de la Fontaine
- 2 – Mercerie, place de la Fontaine
- 3 – Façade Maison Morel et Audoin, place de la Fontaine
- 4 – Parfumerie, place de la Fontaine (actuel musée de la ville)
- 5 – Scène de tournage, place de la Fontaine
Aria Mia Loberti et Hugh Laurie
- 6 – Coopérative ouvrière des coiffeurs, place de la Fontaine
- 7 – Magasin de plomberie, 18 rue du sergent Bories
- 8 – Laiterie Crèmerie Moderne, 16 rue du sergent Bories
- 9 – Scène de destruction et carrousel en feu, place Notre-Dame
- 10 – Scène de bombardements, chevet de la collégiale Notre-D.
- 11 – Figurants (soldats et civils), près de la halle couverte
- 12 – Conserverie de l'Arsenal, 12 rue Notre-Dame
- 13 – Scène de tournage, porche de la collégiale, *Louis Hofmann*
- 14 – Primeur, 6-8-10 rue Montlauzeur
- 15 – Laiterie Fromagerie du Bouvert, 5 rue Montlauzeur
- 16 – Boulangerie, angle arcades Reynies et rue Montlauzeur
- 17 – Café des Arcades (destructions), arcades Reynies
- 18 – Restaurant Chez Alphonse (figurants), arcades Reynies
- 19 – Restaurant Au buron de Saint-Malo, arcades Reynies
- 20 – Teinturerie, 2 rue Saint-Jacques
- 21 – Horlogerie, 8 rue Saint-Jacques
- 22 – Atelier de poterie, 10 rue Saint-Jacques



Le plan du parcours des lieux de tournage.



OPÉRATION « LA RUE EST À VOUS »

Les habitants s'approprient de plus en plus leur ville

Dans le prolongement des différentes actions de démocratie participative (mise en place des référents de quartiers, application citoyenne PopVox, budgets participatifs...), l'émergence de l'opération « la rue est à vous » démontre la volonté citoyenne de s'approprier rues et quartiers.



La rue Alibert est entrée dans la danse cet été.



Animations pour tous rue Alibert.

Dès le début du mandat, en jouant les funambules face à la pandémie Covid, l'idée de lancer des actions citoyennes associant largement les habitants dans le cadre de médiation dans certaines artères a fait mouche. D'abord rue Prestat avec des artistes de la mouvance Hors Cadre durant l'été 2021 avec une réappropriation de vitrines vides. Puis dans le prolongement toujours dans cette rue avec la mise en place par les habitants et la référente de quartier Kalindi Dighe d'une journée vide-grenier, sans oublier les repas de quartiers annuels.

Le principe de « la rue est à vous » associant actions sociales, en direction de la jeunesse et cadre de vie ne pouvait que s'amplifier. D'autres rues ont suivi en 2022 avant de monter plus encore en puissance au cours de cette année 2023. Tour à tour la rue Prestat, toujours avec son vide-grenier festif, et la rue Alibert avec l'appui des Hauts Parleurs avec là-aussi un vide-grenier, un repas partagé, des accords de guitare, des jeux pour enfants, de la sérigraphie et beaucoup de respirations positives. Autour des différentes entités occupant la Maison de l'Occitan, la rue Pomairols a suivi en fin d'été avec bal traditionnel et jeu de rampeau sur les pavés, repas collectif et plein de choses pour les enfants. Enfin manière de saluer la fin de l'aménagement du parc central, poumon vert au milieu des immeubles, le quartier du Tricot a renoué avec cet esprit festif entre jeux pour tous, partage de gâteaux orientaux et de thé, exposition de photos avec les habitants, discussion autour du projet d'Oreille en balade sur le quartier. L'idée développée par les élus est bien d'étendre plus encore ce type d'opération dans les rues, quartiers mais aussi hameaux de la commune dans le but, dans une société de plus en plus en manque de repères, de permettre que les citoyens investissent leur bout de territoire communal. « Ces actions s'inscrivent dans la dynamique qui est essentielle pour que les habitants s'approprient leurs rues et leurs quartiers, c'est bien l'animation de la vie sociale », apprécie Florence Serrano, Adjointe au maire en charge de la jeunesse et du social.

La Phrase

« Tout cela s'inscrit dans notre politique sociale afin de poursuivre les actions partenariales d'animation de la vie sociale dans les rues de la bastide en renforçant le rôle des associations et des habitants. »

Florence Serrano.



Coup de boule sur les quilles du rampeau rue Pomairols



Rue Pomairols, l'occitan est de rigueur, y compris pour les Américains installés sur le territoire.



Grâce au Parc du Tricot, les habitants se retrouvent dans leur quartier.



Pas d'« arbre à palabres » mais des espaces d'échanges et de dialogues au Tricot.

En Occitan SVP !



Chronique Occitane

Ce début d'année 2024 s'annonce d'une grande intensité autour de la Maison de l'Occitan avec la création d'un Ensemble Vocal Instrumental à dominante Occitane. Ce projet a été voulu par la Commission Culture du Département afin de favoriser le développement de l'Occitan, de positionner la voix et la musique instrumentale au cœur d'une nouvelle dynamique culturelle et de permettre à des artistes amateurs d'accéder à une structure qui favorisera leur épanouissement. La première antenne au niveau Aveyron sera située à Villefranche où à compter du 12 janvier seront mis en place des ateliers qui auront lieu les vendredis de 19 heures à 21 heures à « la salle du Sénéchal », rue du Sénéchal. Ces ateliers seront animés par Sergio Piterbarg chef d'orchestre né en Argentine, doté d'une solide expérience de direction d'orchestre et de chœurs qui va permettre aux participants amateurs d'accéder à la

connaissance des répertoires par des formations et une diffusion de la musique vocale et instrumentale auprès de tous les publics. Le mois de février verra le retour des semaines Occitanes dès le 3 février à La Fouillade pour se poursuivre à Villefranche où différentes manifestations se tiendront à la salle de Fêtes de la Madeleine, au théâtre et à la Manufacture ainsi qu'à Najac, pour se terminer le 3 mars à Complibat.



Cronica occitana

Aquesta debuta d'annada 2024 serà d'una granda intensitat a prepaus de l'Ostal de l'Occitan amb la creacion d'un Ensemble Vocal Instrumental essencialament occitan. Aquel projècte foguèt engimbrat per la Comission Culturala del Departament per favorizar lo desvolopament de l'occitan, de posicionar la voz e la musica instrumentala al còr d'una novèla dinamica culturala e de donar la

possibilitat a d'artistas amators d'integrar una estructura que lor permetrà de s'afirmar personalament. La primièra antena per Avairon se trobarà a Vilafranca ont, a partir del 12 de genièr, seràn organizats de talhièrs que se tendràn los divendres de 19 oras a 21 oras a la sala del Sénéchal, carrièra del Sénéchal. Aqueles talhièrs seràn animats per Sergio Piterbarg, director d'orquestra, nascut en Argentina, dotat d'una solida experiéncia de direccion d'orquestra e de còrs que permetrà als participants amators de descobrir los repertòris per de formacions e una difusion de la musica vocala e instrumentala destinada a totes los publics. Lo mes de febrèr veirà lo retorn de las setmanas occitanas tre lo 3 de febrèr a La Folhada per contunhar a Vilafranca ont mantunas manifestacions se debanaràn a la sala de las fèstas de la Madeleine, al teatre e a la Manufactura, mas tanben a Najac per s'acabar lo 3 de març a Complibat.

TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

Groupe Majorité

« Une ville qui investit, c'est une ville qui attire »

Depuis le début du mandat, les prises de position en conseil municipal permettent de dégager deux tendances fortes : une tendance interventionniste portée par la majorité, et une tendance libérale qui caractérise l'opposition.

Par interventionnisme, il faut entendre la volonté assumée de la municipalité d'intervenir directement sur les domaines essentiels de la vie de notre commune. Il s'agit en particulier du soutien à l'économie, au commerce, aux porteurs de projet et aux investisseurs, en leur proposant des solutions concrètes et en orientant leurs choix. Cet interventionnisme se traduit aussi par des travaux ou des achats immobiliers en vue d'offrir des solutions d'hébergement ou d'activité à des personnes qui croient en l'avenir de Villefranche, mais aussi des perspectives pour des projets associatifs, culturels, sociaux ou alternatifs. Autrement dit, la majorité municipale investit pour l'avenir. Certes, cela nécessite des fonds, mais cet argent, loin d'être gaspillé, doit donner lieu à un retour sur investissement. Car une ville qui investit, c'est une ville qui attire, qui voit grossir sa population et donc les dotations de l'Etat, principale source de financement des collectivités. Et précisément, depuis 2022, Villefranche voit sa population grandir et de nombreuses initiatives émerger.

Cette politique est critiquée par le groupe d'opposition actuel, qui appelle systématiquement à réduire les dépenses et les investissements, votant même contre le renouvellement de certains postes. Cette logique libérale, marquée à droite, repose sur l'idée qu'il faut faire confiance à l'initiative privée sans qu'il soit besoin de l'accompagner. On sait où cette idéologie a mené notre ville durant les précédents mandats : un centre-ville abandonné, une ville en perdition, sans cap, sans avenir. Villefranche a besoin d'une stratégie claire. Elle a aussi besoin de toutes les énergies, de toutes les bonnes volontés, et il n'est pas nécessaire pour cela d'être toujours d'accord. Le pluralisme est une force, sachons en tirer parti. Au-delà des débats en conseil municipal, la démocratie se décline en termes participatifs, dans une perspective de dialogue direct avec les citoyens. Un cycle de réunions de quartier a aussi été lancé afin d'instaurer un lien direct entre les citoyens, le Maire, les conseillers municipaux et les services. La municipalité actuelle est déterminée à écouter tous ceux qui veulent s'exprimer pour améliorer les choses, dans une logique constructive et positive.

Les Vingt-six élus de la liste «Osons pour Villefranche»

Groupe Opposition

Un premier bilan décevant

Alors que la première moitié du mandat municipal est dépassée, le bilan qui peut être tiré est profondément décevant. L'abondance du discours municipal autosatisfait ne masque plus la réalité à laquelle nous sommes confrontés. Les changements qui étaient promis sont soit superficiels, soit restent à l'état de promesses. Les seules réalisations qui émergent, souvent après bien des retards, étaient déjà largement avancées à la fin du précédent mandat, le meilleur exemple étant celui du Pôle culturel, qui apporte une vraie transformation dans une partie de notre centre-ville.

Le temps est déjà aux regrets, une grande partie de ce qui avait été entamé ayant été abandonnée : aération et création de nouvelles places en centre-ville, réhabilitation de l'habitat, installation de nouveaux services publics de grande ampleur, etc.

Ce ne sont cependant pas les regrets qui nous sortiront de cette situation mais la mobilisation de tous les Villefranchois de bonne volonté. Nous observons dans la ville de nouvelles initiatives citoyennes porteuses d'espoirs. Nous invitons tous ceux qui le peuvent à les rejoindre, car ce n'est que de là que pourra naître un nouveau projet pour Villefranche.

Les futurs élus devront payer le prix des lacunes dans la gestion budgétaire et celui des investissements immobiliers coûteux et inappropriés. Ils devront aussi reconstruire une organisation du personnel municipal auquel nous souhaitons exprimer ici toute notre solidarité. Pour cela et pour mettre en œuvre un nouveau projet, il faudra rompre avec un mode de décision opaque et trop souvent arbitraire : un grand nombre de sujets importants sont aujourd'hui soustraits au débat du Conseil municipal.

Cependant, nous croyons en Villefranche, nous restons optimistes et notre groupe continuera jusqu'au bout de défendre les intérêts de la commune. Que 2024 vous préserve et vous apporte santé, bonheur et réussite !

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent Tranier, Françoise Mandrou-Taoubi, Véronique Roux, Guy Brugier, Georges Do Rosario, Geneviève Adam, Sylvie Drapenski
villefranche20202026@gmail.com

FIN D'ANNÉE 2023

Un feu d'artifice d'animations pour enchanter la magie de Noël



Presque trois semaines d'animations auront fait de ce mois de décembre 2023 un des temps forts de l'année en la matière pour la plus grande joie des Villefrancoises et des Villefrancois petits et grands. Comme chaque année rien n'a manqué pour baigner la cité dans l'atmosphère chaleureuse et colorée de Noël. Dès fin novembre, comme une belle habitude, les illuminations ont embrasé la bastide, le tour de ville, certaines places et abords qui plus est avec une proposition de parcours des lumières bien prononcée. Puis dans la foulée se sont enchaînées les animations à commencer par les rendez-vous de Commerces en Bastide le 6 décembre avant d'embrayer sur la fête des lumières place des Pères et l'ouverture du village aveyronnais, l'exposition « Noël céramique » à la chapelle Saint-Jacques. Autant d'éléments démontrant la volonté municipale d'investir un maximum de lieux pour inviter

la culture sous toutes ses formes dans la ville. Promenades en calèches, concours de dessins, concerts, chants de Noëls, contes, ateliers créatifs, expositions, journée spéciale « Noël des Serènes » sous la halle, déambulations, photos avec le Père Noël à Aqualudis (jumelées à une séance de cinéma) et ailleurs... Sans oublier le très beau marché de Noël place Notre-Dame, installé autour du carrousel, le temps forts de la descente du Père Noël depuis le balcon de la collégiale ou encore la nouveauté du vidéo-mapping dans une géode géante sous la halle avec projection d'images à 360° sur le thème « Nocturnes ».

Bref un feu d'artifice permanent de couleurs, de musiques et de vie pour faire basculer dans la douceur et le bien vivre 2023 vers 2024.



Comme chaque année depuis 2020, le Carroussel est un élément central des animations de Noël.



L'exposition de céramiques à la Chapelle Saint-Jacques.



Succès pour le village aveyronnais et ses santons en l'église Saint-Joseph.



Le marché de Noël est encore monté en puissance cette année.



Escapade de Saint-Nicolas en Rouergue.



Le Père Noël super star se pose Place Notre-Dame.